

Délibération
CC_2019_069

OBJET :

COMMISSION N°4

*Signature d'une
convention avec la DGFIP
en vue de la création
d'espace fiscal personnel
pour les déclarations en
ligne.*

**Présents à l'ouverture de la
séance :**

Titulaires présents : 40

Suppléants présents : 1

Procurations : 7

47 pour la délibération n°024

48 de la délibération n°025 à
la n°087

Nombre de votants : 48

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAUT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-neuf, le 25 mars à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à THUMERIES, sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 18 mars 2019, conformément à la loi.

Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président

M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président

M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président

M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président

Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6^{ème} vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président

M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente

M. Guy SCHRYVE, Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, Mme Marion DUBOIS, M. Michel DUPONT, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Ludovic ROHART, M. Frédéric SCZYMCAK, Mme Monique RIZZO, M. Bruno RUSINEK, Mme Marie CIETERS, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Christian LEMAIRE, M. Pierre CROXO, M. Alain DUCHESNE, Mme Annick MATTON, M. Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

M. Yves OLIVIER, procuration M. Jean DELATTRE

M. Régis BUE, procuration à Mme Marie-Hélène BACLET

M. Bernard CORTEQUISSE, procuration à M. Eric MOMONT

Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. ROHART

Mme Ingrid LEMAHIEU, procuration à M. SCZYMCAK

M. Thierry LAZARO, procuration M. Didier WIBAUX

M. Sylvain CLEMENT, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE-KOS

Absents excusés :

M. Michel DUFERMONT, M. Marcel PROCUREUR, Mme Jeannette WILLOCOQ, M. Benoît BRILLON,

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

COMMISSION N°4

***Signature d'une convention avec la DGFIP en vue de la création d'espace fiscal
personnel pour les déclarations en ligne***

Le Conseil Communautaire

Vu le projet de convention avec la DGFIP convenant les interventions auprès du public

Considérant que la présente convention vise à renforcer le partenariat mis en place entre la DRFIP et la collectivité pour la déclaration en ligne.

Qu'en effet, en 2017 et 2018 la collectivité a proposé de nombreux ateliers dont le bilan est en annexe du présent dossier. A ce titre, un reportage télévisé est en projet sur la valorisation de cette action.

Considérant que le service Numérique de la CCPC intervient sur la partie technique (Mise à disposition d'un ordinateur, d'un accès internet, accompagnement à la création de l'espace fiscal personnel et éventuellement d'une adresse mail), mais, en aucun cas n'est compétent pour des questions fiscales. Qu'à ce titre, il convient de préciser que la convention exclut toute responsabilité de la collectivité en cas d'erreur de saisie dans les informations des usagers.

Considérant que des réunions d'information de la DRFIP sur le prélèvement à la source pour les entreprises ou le grand public, sont en projet.

Où l'exposé du Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE (par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 48 votants)

- D'autoriser son Président à signer avec la DGFIP la convention concernant la promotion des services en ligne de la DGFIP en faveur des usagers particuliers.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

